

## Du *Pyramus* à l'*Ovide moralisé*. Réécriture du lai anonyme du XII<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle

Le mythe d'origine orientale de Pyrame et Thisbé est relaté dans son ensemble par Ovide, au livre IV de ses *Métamorphoses*<sup>1</sup>. Cette fable conte la métamorphose de la couleur des fruits d'un mûrier, qui change en virant du blanc immaculé au noir. Si la dimension étimologique ne fait aucun doute, ce récit recèle néanmoins d'autres significations qui permettent une relecture incessante de l'histoire des amants babyloniens.

La reprise de cette fable au XII<sup>e</sup> siècle par un auteur anonyme sous la forme d'un lai<sup>2</sup> en est la preuve. Emmanuèle Baumgartner place la composition de ce lai entre la rédaction du *Roman de Thèbes* et celle de l'*Énéas*, c'est à dire dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Cette traduction en normand d'un mythe d'Ovide est caractéristique de l'*aetas ovidiana*. Fidèle au mouvement d'héritage et de conservation des mythes antiques, l'auteur se démarque du poète latin tout en s'inscrivant dans sa lignée. Il ressuscite le mythe de Pyrame et Thisbé et lui confère une vie nouvelle à travers l'adaptation qu'il en fait en ancien français.

Cette première *translatio* du mythe latin à l'époque médiévale devient ensuite le point de départ de la version du mythe donnée dans l'*Ovide moralisé*. Contrairement à l'auteur du XII<sup>e</sup> siècle qui ne s'attache à rendre qu'un seul mythe, l'auteur de l'*Ovide moralisé* se lance dans la vaste entreprise de traduire les *Métamorphoses* dans leur ensemble. Il ne se contente pas de traduire les quinze livres d'Ovide en langue romane, il poursuit un but plus profond en proposant une relecture chrétienne de chaque métamorphose. Il expose clairement sa démarche dès les premiers vers de son œuvre<sup>4</sup> dans lesquels il explique que la *veritez gist couverte* sous la *fable*.

<sup>1</sup> Ovide (1928, Livre IV, v. 55-166).

<sup>2</sup> Baumgartner (2000, 265) et De Boer (1915, vol. 2 p.1). E. Baumgartner a suivi « l'un des meilleurs manuscrits de l'*Ovide moralisé*, le manuscrit de Rouen, Bibliothèque municipale 1044, qui date du XIV<sup>e</sup> siècle ». Il s'agit du manuscrit dont s'est servi Cornelis De Boer pour son édition de l'*Ovide moralisé* sauf pour les récits de Pyrame et Thisbé et de Philoména dont il avait commencé une édition interrompue à cause de la Première Guerre mondiale. Il faut donc procéder à une inversion et considérer que le récit édité des vers 1 à 192 par C. De Boer correspond au lai du XII<sup>e</sup> siècle alors que celui d'E. Baumgartner reflète la version du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> Baumgartner (2000, 10).

<sup>4</sup> De Boer (1915), Livre I, v. 15-17 : *Pour ce me plaist que je comans,/Traire de latin en romans/ Les fables de l'ancien temps [...] et v. 42-46 [Fables] Qui toutes samblent mençoignables,/ Mais n'i a riens qui ne soit voir :/Qui le sens en porroit savoir,/La veritez seroit aperte,/Qui souz les fables gist couverte.*

Ces deux œuvres médiévales illustrent parfaitement les deux principes des transformations évoqués par Gérard Genette<sup>5</sup>. Il s'agit bien d'une transposition linguistique puisque l'auteur du lai, le premier, a traduit les vers latins en *romanz* et que l'auteur du XIV<sup>e</sup> siècle retravaille la langue. Cette première transposition s'accompagne également d'une « transposition sémantique, axiologique » car les deux auteurs transforment délibérément le sens original. Dans le lai, à la métamorphose de la couleur des mûres, l'auteur substitue le motif de la passion amoureuse qui se clôt dans la mort. L'auteur du XIV<sup>e</sup> siècle hérite de ces transformations qu'il conserve, mais en ajoute d'autres comme en témoigne la moralisation finale.

Nous étudierons d'abord la transposition linguistique effectuée par l'auteur du XIV<sup>e</sup> siècle puis la réécriture de la signification du mythe d'une œuvre à l'autre.

## 1. L'adaptation du XIV<sup>e</sup> siècle est un témoin du passage d'un état de langue à un autre

L'auteur, en ce début du XIV<sup>e</sup> siècle, a désiré écrire un ouvrage destiné à ses contemporains, il a donc modernisé la langue du lai.

### 1.1. La morpho-syntaxe : vers une langue plus analytique

#### 1.1.1. Les mots-outils

##### 1.1.1.1. Les conjonctions de coordination

Nous pouvons remarquer que l'adverbe *si* remplace dans le texte du XIV<sup>e</sup> siècle la conjonction de coordination *et* ainsi que l'adverbe *dont*. Christine Marchello-Nizia<sup>6</sup> relève la forte concurrence de *et* et *si* en tête de phrase. *Si* serait malgré tout plus utilisé comme l'attestent les vers suivants. Si dans le lai, on lit :

Dont m'est a vis que je vos voie.	552
Quant me rendorm, dont m'est a vis	559

On trouve dans la version du XIV<sup>e</sup> siècle :

Si m'est avis que je vous voi.	528
Quant me rendors, si m'est avis.	536

On remarque que dans les vers 528 et 536, la même substitution de *dont* en *si* est effectuée avant l'expression *être avis*. Peut-être est-ce là une tournure langagière de l'époque qui commence à se fixer, ou propre à notre auteur.

L'idée que *si* dénote une pause entre deux procès différents ou un décalage temporel peut être avancée dans les vers 654 à 657<sup>7</sup> :

<sup>5</sup> Genette (1982, 237 sq).

<sup>6</sup> Marchello-Nizia (1979, chap. 20).

<sup>7</sup> Comparez ces vers à ceux du lai : *Et quant il est bien assasez, / Vait s'en deduire par les prez. / Trueve la guimpe en une sente, / Defoule la et ensanglente.* (v. 676-679).

Et quant il est bien assasez,  
 Si se deduit aval les prez.  
 Trouve la guimpe en une sente  
 Si la defoule et ensanglente.

L'auteur du XIV<sup>e</sup> siècle insiste sur les actions du lion en les découpant. La présence superfétatoire de l'adverbe provoque un effet de ralenti ou de loupe sur l'animal. Chacun de ses gestes est ainsi mis en valeur, notamment les souillures qu'il fait sur le voile de Thisbé.

Les autres changements<sup>8</sup> de *et* en *si* ou d'ajout de l'adverbe sont les témoins d'une transformation de la langue. Le moyen français lie davantage les propositions entre elles et généralise l'utilisation de *si*.

### 1.1.1.2. La négation

En ancien français l'adverbe *ne* suffit à nier une proposition. Cette structure toujours présente en moyen français se modifie peu à peu pour aboutir à la négation à deux termes utilisée en français moderne. Notre texte du XIV<sup>e</sup> illustre ce changement progressif.

Dans le lai, *ne* se trouve associé à *mais* au vers 381 : *Ne me puis mais vers vous celer*. Le deuxième terme négatif est remplacé dans l'*Ovide moralisé* par *pas* au vers 369 : *Ne me puis pas vers vous celer*. *Pas* est l'adverbe qui accompagne le plus *ne* aux dépens de *mie*, *point* ou *goutte*.

Par ailleurs c'est au cours du XIV<sup>e</sup> siècle que l'ordre *ne* + adverbe se fixe. La langue s'achemine vers un ordre analytique. Les adverbes négatifs du vers 448 du lai : *Ja ne garrai se ne me fuit* subissent une inversion dans l'*Ovide moralisé*<sup>9</sup>.

Cette première catégorie de mots-outils, conjonctions et négations, témoigne des transformations subies par la langue lors du passage de l'ancien au moyen français. On remarque que la première appropriation du texte par l'auteur du XIV<sup>e</sup> se fait par les changements des mots-outils.

### 1.2. Les adjectifs démonstratifs et indéfinis

*Cest* et *cel* ainsi que l'adjectif indéfini *tel*, renforcés par le préfixe *i* dans le texte en ancien français<sup>10</sup>, sont présents sous leur forme simple dans le texte du XIV<sup>e</sup> siècle comme on le voit dans les trois exemples suivants :

<sup>8</sup> Comparez le v. 322 (lai) : *Et fu celee par mout d'ans* et le v. 312 (*Ovide moralisé*) : *Si fu celee par mains ans* ; le v. 375 (lai) *Et s'est un poi rasseüree* et le v. 365 (*Ovide moralisé*) : *Si s'est un poi asseüree* ; le v. 601 (lai) : *Et fait la nuit tant demorer* et le v. 579 (*Ovide moralisé*) : *Et si fait la nuit demorer* ; le v. 825 (lai) : *Desront ses dras et plore et crie* et le v. 793 (*Ovide moralisé*) : *Derront sa char si plore et crie*.

<sup>9</sup> *Ovide moralisé*, v. 426 : *Ne ja garrai se ne me fuit*.

<sup>10</sup> Dans le lai, on lit : *Trestot icest penser que j'ai* (v. 274) ; *Aperçurent icel pertus* (v. 327) ; *Puis parole en itel mesure* (v. 377).

Tout cest pensé que j'ore ai.	264
Aperçurent celui pertus.	317
Emprez parole en tel mesure	367

Le moyen français a eu, apparemment, tendance à simplifier des formes préfixées ou composées. Des oppositions de fonctions se constituent à cette époque, *cest* est plus employé au cas sujet alors que *cel* et *celui* sont réservés au cas régime.

### 1.3. Le pronom relatif

Le clerc du XIV<sup>e</sup> modifie souvent la forme des pronoms relatifs présents dans le lai. Il y a de nombreuses occurrences tout au long des textes. En voici quatre qui sont représentatives du corpus. Dans les deux premiers exemples, on remarque que la forme du pronom relatif *que* est remplacée par *qui* au XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans le lai, on lit :

Garde, si aperçoit l'enseigne	337
Que la crevace li enseigne.	

L'auteur de l'*Ovide moralisé* les transforme ainsi :

Garde, si aperçoit l'enseigne	327
Qui la crevace li enseigne.	

Il s'agit ici d'une marque dialectale. *Que* est le cas sujet dans les parlers de l'Est. Le rétablissement de *qui* dans le texte du XIV<sup>e</sup> prouve simplement qu'il écrit dans un autre dialecte.

Dans cet autre exemple du lai, il vaut mieux analyser *que* comme une conjonction de subordination à valeur de cause et non comme un pronom relatif :

Sui ci venus offrir droiture <sup>11</sup>	344
Que ne trouvai la creveüre.	

Mais dans la version du XIV<sup>e</sup> siècle, on trouve :

Sui je venus offrir droiture	334
Qui ne trouvai la creveüre.	

Le clerc du XIV<sup>e</sup> a remplacé le *que* par *le* pronom relatif au cas sujet. Même si la proposition relative conserve une valeur causale, l'emploi de la forme *qui* met en valeur Pyrame en insistant sur le sujet de l'action dans ce moment clé où le jeune homme reconnaît la supériorité de Thisbé. C'est la jeune fille qui a trouvé la première la fente dans le mur et qui a fait passer sa ceinture pour prévenir son amant.

Les changements de formes du pronom relatif ont du sens comme en attestent ces vers :

Hé, Diex, comme est sa vie dure	346
Qui longuement teulz maulz endure !	

<sup>11</sup> « Réparation ».



texte à l'autre. À la structure du vers 259 dans le lai : *Ci vos vo ge mon pucelage*<sup>16</sup>. Le clerc du XIV<sup>e</sup> préfère l'ordre du vers 249 : *Vous octroi ci mon pucelage*<sup>17</sup>. L'auteur met ainsi en relief le destinataire du don : Pyrame. Thisbé renonce à son honneur après l'avoir mis quelque temps en balance avec son amour pour le jeune homme. La jeune fille s'offre entièrement à son ami comme l'illustre l'absence du pronom personnel sujet.

Dans le lai, on trouve des reflets de l'ancienne syntaxe de la langue modernisés ensuite par le clerc du XIV<sup>e</sup> siècle. Si au vers 298, le COD précède le COI : *Li diex d'amour le me consente*, ce n'est plus le cas ensuite au vers 289 dans lequel les deux compléments sont inversés<sup>18</sup>. La structure ancienne du vers 726 : *Qui de venir vous fist seüre* est modernisée dans la version postérieure dans laquelle l'infinitif suit directement le verbe conjugué : *Qui ci vous fis venir segur*<sup>19</sup>. Selon le même principe, l'intensif placé avant l'infinitif final : *Fet lor amor plus aviver*<sup>20</sup>, est ensuite déplacé pour suivre le verbe conjugué dans le vers 108 : *Fet plus lor amor aviver*.

On remarque à travers ces exemples que l'auteur du XIV<sup>e</sup> siècle ne suit plus l'ordre de l'ancien français mais lui préfère un ordre plus analytique.

En outre, avec la disparition de l'emploi des déclinaisons et la tendance à l'expressivité, le pronom est de plus en plus explicite. Le pronom personnel sujet se grammaticalise et marque la personne verbale, fonction assurée auparavant par la désinence verbale seule. Dans les vers 344<sup>21</sup>, 576<sup>22</sup> et 801<sup>23</sup> du lai, le sujet du verbe n'est pas exprimé tandis que dans le texte du XIV<sup>e</sup> siècle, l'auteur explicite les sujets dans le vers 334 : *Sui je venus offrir droiture*, le vers 553 qui présente une tournure impersonnelle : *Dites qu'il vous en est avis* et le vers 773 : *Ja li est vis qu'el soit o lui*.

L'auteur du XIV<sup>e</sup> a plus tendance à employer les formes possessives ou pronominales que son prédécesseur. Trace d'une évolution de la langue ou effet stylistique ? L'adjectif démonstratif *cel* dans le vers 15 du lai<sup>24</sup> et l'article *les* ou *li* dans le vers 18<sup>25</sup> sont remplacés par un adjectif possessif comme dans le vers 18 : *Lor grans biautez, lor grans parages*. Le recours à des formes possessives et pronominales permet au poète de mettre plus en avant les personnages de Pyrame et Thisbé. En outre, l'emploi de

<sup>16</sup> La phrase est construite selon le schéma suivant : ADVERBE DE LIEU + COI + VERBE + SUJET + COD.

<sup>17</sup> Il utilise la structure syntaxique : COI + VERBE (+ sujet sous-entendu) + ADVERBE + COD.

<sup>18</sup> *Ovide moralisé*, v. 289 : *Li diex d'amour me le consente*.

<sup>19</sup> *Id.*, v. 704.

<sup>20</sup> Lai, v. 116.

<sup>21</sup> *Id.*, v. 344 : *Sui ci venus offrir droiture*.

<sup>22</sup> *Id.*, v. 576 : *Dites que vous en est a vis*.

<sup>23</sup> *Id.*, v. 801 : *Ja li est vis que soit o lui*.

<sup>24</sup> *Id.*, v. 15 : *Et navra plus a cel endroit*.

<sup>25</sup> *Id.*, v.18 : *Les grans biautés, li hauz parages*.

formes à la troisième personne du pluriel comme *lor* dans les vers 15<sup>26</sup> et 18 ou encore le pronom personnel *eulz* au vers 20<sup>27</sup> exprime l'unicité des deux jeunes gens qui ne forment, durant leur enfance, qu'une seule et même entité.

Un problème intéressant surgit lors de la comparaison du vers 100 du lai : *Que ne la voie Piramus* avec le vers 92 de l'*Ovide moralisé* : *Ne qu'el ne voie Piramus*. Dans le lai, *la* est un pronom féminin, au cas régime. *Piramus* est donc le sujet du verbe *voie*. Or le sens change complètement dans la seconde version puisque *el* est un pronom personnel au cas sujet. *Piramus* devient alors le COD du verbe. C'est la mère de Thisbé qui tient ces propos quand elle ordonne à sa chambrière d'enfermer la jeune fille pour, dans le lai, empêcher Pyrame de la voir. Dans le texte du XIV<sup>e</sup>, elle interdit à Thisbé de rencontrer son ami. La conséquence est identique : les amants sont séparés et ne se voient plus. Cette légère nuance fait-elle véritablement sens ou s'agit-il d'une mauvaise lecture ? La version du XIV<sup>e</sup> met plus l'accent sur la jeune fille, c'est à elle que s'adresse directement l'interdit. On a l'impression que la figure maternelle se dresse entre Thisbé et le jeune homme en exigeant de sa fille une conduite respectable. Le motif sous-jacent de l'enfermement apparaît de manière plus marquée.

L'ordre des mots dans la phrase connaît un profond changement lors du passage de l'ancien au moyen français. Notre texte du début du XIV<sup>e</sup> siècle illustre cette transformation progressive où la langue tend à exprimer plus souvent les pronoms et où la place des mots est conditionnée par leur fonction dans la proposition. Si la morphologie et la syntaxe sont des témoins de l'évolution de la langue au fil des siècles, il faut également prendre en compte le lexique utilisé dans le lai et dans l'*Ovide moralisé*.

## 2. Le lexique : une modernisation de la langue

Le clerc du XIV<sup>e</sup> siècle, tout en respectant sa source du XII<sup>e</sup> siècle, a procédé à une modernisation de la langue. C'est au cours du XIV<sup>e</sup> siècle que la langue française connaît de multiples changements. Cette étape du moyen français, difficile à cerner, est décisive dans la transformation de la langue et la mise en place de structures conservées dans le français moderne.

### 2.1. Le renouvellement des expressions

Le moine du XIV<sup>e</sup> transforme certaines expressions datant du XII<sup>e</sup> siècle pour les mettre au goût du jour. Il a recours à une langue contemporaine de l'époque à laquelle il vit.

Le clerc du XIV<sup>e</sup> respecte scrupuleusement le sens de la question dans laquelle Pyrame demande *merci* à son père absent aux vers 163-164<sup>28</sup> mais il modernise la

<sup>26</sup> *Ovide moralisé*, v. 15 : *Et navra plus en lor endroit*.

<sup>27</sup> *Ovide moralisé*, v. 20 : *Et li aaisement d'eulz deus* remplace *Et li aaisemens del leu* (v. 20 du lai).

<sup>28</sup> Lai, v. 163-164 : *Pour quoi/N'as tu ore merci de moi ?*

langue utilisée comme l'atteste l'expression « avoir pitié de », toujours en usage aujourd'hui :

Pour quoi  
N'as tu ore pitié de moi ?

155

Si Thisbé dans le lai du XII<sup>e</sup> siècle avoue *avoir le cuer noirci*, au vers 276 de l'*Ovide moralisé noirci* est remplacé par *marri*<sup>29</sup>. François Godefroy relève une des premières utilisations de cette expression aux alentours de 1200 dans *Raoul de Cambrai* et note qu'elle est très employée par la suite par Charles d'Orléans dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Encore une fois, le clerc du XIV<sup>e</sup> a remplacé une expression tombée en désuétude à son époque par une autre plus moderne.

## 2.2. La tendance à la simplification

Par ailleurs, le clerc du XIV<sup>e</sup> remplace très souvent un verbe ou un nom par un autre. Dans quel but ? Est-ce une modernisation de la langue ? Ou ces changements entrent-ils dans son projet final pour annoncer l'allégorisation à venir ?

Souvent le moraliste a recours à la forme simple d'un mot qui apparaît sous une forme préfixée dans le lai comme dans les vers 365, 836 et 626 où *etre asseüree*, *me targe* et *guaite* ont été substitués à *etre rasseüre* (v. 375), *m'atarge* (v. 867) et *escharguaite* (v. 648). Au vers 627, *s'en ala* remplace *s'en devale* du vers 649. L'auteur a employé le verbe « aller », d'un usage plus courant, pour varier et éviter de répéter *devaler* présent au vers 611. Il emploie *passe* au vers 286 à la place de *respasse* du vers 295. Parfois il utilise des formes qui sont encore utilisées dans le langage moderne comme au vers 35 dans lequel le verbe *regarder* remplace *esgarder* (v. 39) ou encore au vers 324 où *reconforter* a pris la place de *se conforter* (v. 334).

L'utilisation des mots dans une langue évolue avec le temps, suivant leur changement de sens ou la fréquence de leur emploi et leur désaffection éventuelle. *Reprochier*, par exemple, au vers 254, est peut-être plus usité par les locuteurs du XIV<sup>e</sup> que *chalengier* qu'on trouve au vers 264 du lai. Cette forme vieillie est avant tout employée dans le domaine de la justice, notamment lorsqu'on réclame justice par les armes. Progressivement les seigneurs vont abandonner cet usage désuet et se tourner vers une justice plus moderne. Le moyen français marque bel et bien une étape avant le français classique et moderne puisque nous avons conservé le verbe « reprocher » et non \*chalonger ou \*chalenger (qui nous est revenu par l'intermédiaire de l'anglais sous la forme « challenge », plus employée dans un contexte de compétition). Les syntagmes *se tient pour* (v. 777) et *reviennent* (v. 55), qui remplacent *cuide estre* au vers 807 et *reparent* au vers 59, sont toujours usités en français moderne. Ce changement illustre encore une fois l'évolution de la langue d'une époque à l'autre. Il en va de même dans le remplacement de l'expression *traire a chief* (v. 800) par *venir a chief* (v. 769). Le verbe *traire* connaît en ancien français une polysémie importante héritée

<sup>29</sup> Voyez le v. 286 du lai : *De paour ai le cuer noirci* et le v. 276 de l'*Ovide moralisé* : *De paour ai le cuer marri*.



d'une part du fréquentatif de *trahere*, *tractere* et développée d'autre part à l'époque médiévale. Conservant les sens latins de « tirer », « traîner », il prend le sens d' « aller » et de ses synonymes « s'éloigner », « se diriger » mais également de « ressembler à », « s'en rapporter ». Ce verbe a ensuite subi une restriction de sens. Il s'est de plus en plus spécialisé pour finir par signifier « tirer le lait d'une femelle animale ». En se spécialisant, *traire* a été remplacé dans certaines expressions par d'autres verbes au sens plus large comme « tirer » ou « venir », comme c'est le cas dans notre texte. La comparaison des deux versions de la légende de Pyrame et Thisbé permet de mettre en lumière l'évolution de la langue française au moment du passage de l'ancien au moyen français.

En outre, les locuteurs d'une langue ont souvent tendance à préférer employer un verbe qui se conjugue facilement. Comme les verbes *sourst* (v. 101), *conceit* (v. 126) ou *giement* (v. 133) sont plus difficiles à conjuguer que *leva* (v. 93) *choisist* (v. 118) et *plaignent* (v. 125), l'auteur a remplacé les premières formes par les secondes. Au vers 784 *gesmir* a été substitué à *geindre* (v. 816). Ce remplacement est-il le témoin d'une légère nuance entre ces deux verbes ou d'une évolution du lexique au cours du passage de l'ancien au moyen français ?

La version du XIV<sup>e</sup> est un témoin du passage progressif de la langue de l'ancien au moyen français. Outre ces changements linguistiques concernant la morpho-syntaxe et le lexique, il y a également dans le texte du XIV<sup>e</sup> siècle de subtiles transformations à travers lesquelles transparaissent non seulement le talent d'écrivain de l'auteur mais également le but qu'il poursuit. En effet, nombreux sont les changements qui servent au moraliste à annoncer la lecture allégorique finale.

### 3. La réécriture d'un mythe latin au XII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles

L'auteur du XIV<sup>e</sup> siècle retravaille certains aspects du mythe pour l'adapter à sa démarche exégétique. Il hérite des transformations<sup>30</sup> accomplies par le clerc du XII<sup>e</sup> et les conserve mais en ajoute également d'autres comme en témoigne la moralisation finale : Pyrame incarne le Christ qui donne sa vie pour sauver l'âme humaine, représentée par Thisbé terrorisée par le lion, figure du diable. Il aménage le texte des fables d'Ovide par des transformations afin d'annoncer de manière subtile l'allégorie finale au lecteur.

<sup>30</sup> L'auteur du *Piramus* opère un déplacement des centres d'intérêt : à la métamorphose de la couleur des mûres, il substitue le motif de la passion amoureuse qui se clôt dans la mort. Le texte littéraire devient le tombeau de l'histoire tragique des amants babyloniens. Transparaît alors en filigrane une réflexion sur le langage et l'origine de la poésie. Dans un mouvement de retour sur soi la métamorphose, initialement métaphore de la passion amoureuse, figure la création littéraire. Le clerc dévoile ici une part des nombreuses potentialités que recèle l'histoire des amours malheureuses de Pyrame et Thisbé. Pour une étude plus détaillée, voir notre mémoire de Master.

### 3.1. La suppression de certains motifs

Il désire d'abord enlever de la relation des deux jeunes gens toutes les allusions qui pourraient avoir une connotation de péché. Il ôte les deux vers suivants :

Eschar ai de lor druerie. 95  
Par tens cometent lor folie.

La mère de Thisbé attaque les deux enfants en usant d'un vocabulaire très péjoratif. La *druerie*, outre l'amitié ou l'affection, signifie également l'amour, la tendresse voire le plaisir amoureux. Elle présente leur relation comme des amours malhonnêtes puisque le terme *folie* exprime l'idée d'écart de conduite et *eschar* celle de honte. Pourquoi un tel sentiment si les deux enfants se comportaient bien ? Le clerc du XIV<sup>e</sup> préfère éviter toute équivoque en supprimant ces deux vers. C'est un souci identique qui le pousse à remplacer l'adjectif *desvergondee* du vers 270 du lai par *desmesuree* au vers 260. Thisbé s'insulte elle-même mais le premier terme se situe trop du côté de la débauche pour être conservé. La démesure est plus acceptable car cela peut signifier qu'elle se livre à un excès qui relève seulement du langage. Au vers 553 dans le lai, Thisbé dépeint ses souffrances nocturnes et regrette que son ami ne puisse la *touchier*. Ce verbe est remplacé par *parler* au vers 529. Il ne fait aucun doute que le clerc du XIV<sup>e</sup> a voulu enlever toute allusion au plaisir physique qui pouvait entacher la relation amoureuse de Pyrame et Thisbé. Dans le lai, Pyrame regrette la perte de sa bien-aimée ainsi :

Ma bele, douce, chiere amie, 763  
Par moi pechierre estes perie.

Pour préserver l'idée de l'innocence de la jeune fille, l'auteur du XVI<sup>e</sup> a enlevé la mention de pécheresse qui connotait de façon trop négative le personnage de Thisbé en supprimant ces vers.

L'apostrophe de Pyrame à son épée<sup>31</sup> a dû être considérée comme une célébration trop forte de l'idée de suicide. Ce geste constitue un grave péché dans la religion chrétienne, il ne faut pas que l'auteur ait l'air de le cautionner, c'est pourquoi il supprime ce passage. Dans le lai, en outre, il est précisé que le jeune homme *par grant ire a l'espee traite*<sup>32</sup>. Ce mouvement de colère qui entache l'âme de Pyrame est remplacé par un adverbe de temps :

Puis emprez a l'espee traite. 748

De la même manière, Thisbé, après son évanouissement, *relieve soi cruels et fière*<sup>33</sup>. Les deux adjectifs expriment de mauvais sentiments peu convenables pour une jeune fille censée incarner par la suite l'âme humaine exemplaire. Dans l'*Ovide moralisé*,

<sup>31</sup> Lai, v.758-764.

<sup>32</sup> *Id.*, v. 778.

<sup>33</sup> *Id.*, v. 823.

Thisbé, sous le coup de l'émotion, *relieve soi, dolante et mate*<sup>34</sup>. Elle est submergée par l'accablement et non plus par la colère. L'auteur du XIV<sup>e</sup> préserve ainsi l'innocence et la pureté des deux amants en supprimant toute idée de noirceur.

Il ôte, par ailleurs, les éléments de la topique courtoise où les personnages font référence à la douleur d'aimer ou à leur blessure. Dans le lai, Thisbé se plaint des maux provoqués par l'amour :

Veez d'Amour con me demeine. 529

Elle précise au vers 535 à propos de sa plaie que *plus dure plus s'esgaie* ou encore que le sommeil lui apporte le plaisir si elle parvient à dormir puisqu'elle rêve de son amant<sup>35</sup>. Ces occurrences ont été supprimées dans l'*Ovide moralisé*.

Avec ces quelques exemples<sup>36</sup>, il apparaît de manière évidente que l'auteur du XIV<sup>e</sup> siècle a voulu supprimer certains termes qui connotaient trop négativement les deux jeunes gens.

### 3.2. La moralisation

Le clerc du XIV<sup>e</sup> annonce de manière subtile la moralisation finale en la préparant par des échos de mots. On lit à propos des mûres, après que Pyrame s'est suicidé :

Le fruit, qui ore est taint de sanc. 780

Dans le lai, on trouve seulement le verbe « être »<sup>37</sup>. Ce changement de verbe ne peut s'interpréter correctement sans avoir recours à la moralisation. En effet, le moine fait allusion à la croix du Christ *qui fu tains de sanguine tainture*<sup>38</sup>. La répétition du champ lexical de « teindre » à travers le verbe et le nom renforce l'idée que le clerc a désiré établir une relation forte entre la fable et l'allégorie finale par le retour de mêmes termes. Dans la moralisation, le clerc propose d'assimiler le jeune homme au Christ. L'analogie est parfaite car le sang qui a coulé de la blessure de Pyrame rappelle celui de Jésus sur la croix.

De même, les vers 792-793 dépeignent la douleur de Thisbé qui *trait ses cheveux, si se degrate, / Derront sa char, si plore et crie* alors que dans le lai on lit le mot *chiere*<sup>39</sup> qui signifie le visage. Dans la version du XIV<sup>e</sup>, on trouve la forme *char*, une des graphies du mot « chair ». Le moine franciscain a remplacé *chiere* par *char* pour poser un jalon qu'il réutilise dans son exégèse. Dans la moralisation, il fait allusion à la pénitence que les bons chrétiens doivent accomplir pour expier leurs fautes, il affirme

<sup>34</sup> *Ovide moralisé*, v. 791.

<sup>35</sup> Lai, v. 548-549 : *Quant je me gis dedenz mon lit, / Dont cuit que somme m'est delit.*

<sup>36</sup> Pour une étude plus détaillée des transformations, voir notre mémoire de Master.

<sup>37</sup> Lai, v. 810 : *Le fruit, qui ore est noirs de sanc.*

<sup>38</sup> *Ovide moralisé*, v. 960.

<sup>39</sup> Lai, v. 824-825 : *Trait ses cheveux, debat sa chiere, / Desront ses dras et plore et crie.*

que nous devons *notre char mortifier*<sup>40</sup> pour le Seigneur. Le terme désignerait ici par métonymie le corps tout entier. Thisbé dans sa tristesse se frappe, elle annonce le sacrifice physique que les croyants sont censés offrir à Dieu.

Un autre effet d'écho apparaît avec le verbe *defouler*. Le lion se jette sur le voile de Thisbé :

Si la defoule et ensanglente. 657

Or ce terme se retrouve dans la moralisation au moment où l'auteur évoque l'œuvre du diable :

C'est cil qui toute ame soloit 1255  
Engoler et qui defoloit  
[...]

Ces quelques occurrences suffisent à prouver que le moine franciscain gardait sans cesse à l'esprit sa visée allégorique. Il réalise un travail de haute précision en adaptant le lai du XII<sup>e</sup> à la morale chrétienne. Pour ce faire, il enlève certains motifs, supprime des allusions équivoques et émaille le récit et la moralisation de termes qui se font écho afin de souder les deux textes en un tout unifié.

S'il reprend le lai du XII<sup>e</sup> siècle au lieu de traduire lui-même la version latine du mythe de Pyrame et Thisbé, le clerc du XIV<sup>e</sup> ne cède pas à une tentation de facilité. Il fait œuvre d'adaptateur attentif quand il modernise la langue du texte original pour la rajeunir et la remettre au goût du jour mais également pour produire des effets de sens. De plus, il intègre parfaitement le *Piramus* à son œuvre tout entière puisqu'il adapte le récit à la visée morale qui sous-tend le projet de l'*Ovide moralisé* dans son ensemble. Il aide le lecteur à recevoir la Vérité chrétienne. Cette dimension religieuse confère un nouveau souffle à la légende de Pyrame et Thisbé. Elle la revivifie de l'intérieur en accordant une portée originale aux éléments de sens qui la constituent. Il est significatif que ce soit l'histoire des amants dans son ensemble qui se trouve moralisée et non la métamorphose seule. Le changement de couleur des mûres ne constitue plus le cœur du récit. Les fruits sont avant tout un signe de mort mais également un signe de vie puisque le sang versé fait référence à celui du Christ. L'ambivalence de ce signe indique la portée profonde de l'interprétation. Le moine franciscain interprète les divers éléments de la fable à l'aide du quadruple sens de l'Écriture. L'histoire d'amour des deux amants devient le symbole de la Passion du Christ qui a offert sa vie pour sauver l'humanité.

<sup>40</sup> *Ovide moralisé*, v. 1196.

## Bibliographie

- Baumgartner, Emmanuèle, 2000. *Pyrame et Thisbé, Narcisse, Philomena. Trois contes du XII<sup>e</sup> siècle français imités d'Ovide*, Paris, Gallimard, Folio Classique.
- Combette Bernard (ed.)/Monsonégo Simone (ed.), 1997. *Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours, Actes du VIII<sup>e</sup> colloque international sur le moyen français*, Paris, Didier Érudition.
- De Boer, Cornelis, 1915 (réédition 2007). *Ovide moralisé, poème du commencement du quatorzième siècle*, Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, Afdeeling Letterkunde, 5 vol.
- Demats, Paule, 1974. *Fabula : trois études de mythographie antique et médiévale*, Genève, Droz.
- Ducos Joëlle/Soutet Olivier, 2012. *L'ancien et le moyen français*, Paris, PUF, Que sais-je ?.
- Fabre-Serris, Jacqueline, 1995. *Mythe et poésie dans les Métamorphoses d'Ovide*, Paris, Klincksieck.
- Genette, Gérard, 1982. *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil.
- Guiraud, Pierre, 1963. *Le Moyen Français*, Paris, PUF, Que sais-je ?.
- Lefay-Toury, Marie-Noëlle, 1979. *La tentation du suicide dans le roman français du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion.
- Marchello-Nizia, Christiane, 1979. *Histoire de la langue française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Bordas.
- Noacco, Cristina, 2008. *La métamorphose dans la littérature française des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Ovide/Lafaye, Georges (ed.) (revu et corrigé par Henri le Bonniec), 1995/1928 (sans les corrections). *Les Métamorphoses*, Paris, Les Belles Lettres, 3 vol.
- Pairet, Ana, 2002. *Les mutations des fables, figures de la métamorphose dans la littérature française du Moyen Âge*, Paris, Champion.
- Pomel, Fabienne, 2001. *Les Voies de l'au-delà et l'essor de l'allégorie au Moyen Âge*, Paris, Champion, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge.
- Possamai-Pérez, Marylène, 2006. *L'Ovide moralisé. Essai d'interprétation*, Paris, Champion, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge.
- Possamai-Pérez, Marylène (ed.), 2009. *Nouvelles études sur l' Ovide moralisé*, Paris, Champion, Essais sur le Moyen Âge.
- Ribémont, Bernard, 2002. «L'Ovide moralisé et la tradition encyclopédique médiévale. Une approche générique comparative », in: Baumgartner, Emmanuèle (ed.), *Cahiers de Recherches médiévales, Lectures et usages d'Ovide XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, n° 9, p. 13-24.
- Romaggi, Magali. La réception d'un mythe antique au Moyen Âge: Pyrame et Thisbé. Étude comparative des *Métamorphoses* d'Ovide, du Lai du XII<sup>e</sup> siècle et de l'*Ovide moralisé*. Mémoire de Master en Littérature française : Université Lumière Lyon 2, 2010.
- Sabot, Augustin, 1976. *Ovide poète de l'amour dans ses œuvres de jeunesse: Amores, Héroïdes, Ars Amatoria, Remedia Amoris, De Medicamine Faciei Femineae, Gap, Ophrys*.
- Soutet, Olivier, 1992. *Études d'ancien et de moyen français*, Paris, PUF, Linguistique nouvelle.
- Tilliette, Jean-Yves, 1996. «L'écriture et sa métaphore. Remarques sur l'*Ovide moralisé* », in: Rossi, Luciano (ed.) Jacob-Hugon, Christine (ed.), Bähler, Ursula (ed.), *Ensi firent les ancessor: mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, vol. II, p. 543-558.

Tronchet, Gilles, 1998. *La Métamorphose à l'œuvre. Recherches sur la poétique d'Ovide dans les Métamorphoses*, Louvain / Paris, Peeters, Bibliothèque d'études classiques.

Viarre, Simone, 1974. *L'image de la pensée dans les Métamorphoses d'Ovide*, Paris, PUF.